Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse Herausgeber: La Croix-Rouge suisse

Band: 73 (1964)

Heft: 2

Artikel: Souvenez-vous d'Agadir...

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-682993

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

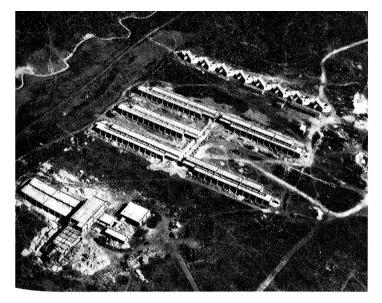
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Vue générale du nouvel hôpital d'Agadir dont le financement est partiellement assuré par une cinquantaine de Sociétés nationales de la Croix-Rouge

SOUVENEZ-VOUS D'AGADIR...

Vous souvenez-vous? Cela fait quatre ans, jour pour jour... Dans la nuit du 29 février au 1er mars 1960, un tremblement de terre exceptionnellement violent détruisait la si jolie ville marocaine d'Agadir. En quelques minutes, cette agglomération de 40 000 habitants fut complètement dévastée et le nombre des morts et des blessés se chiffrait par milliers. D'emblée, les secours d'urgence affluèrent de partout et une vaste action internationale d'entraide aux survivants s'organisa sous l'égide de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge.

Et peu à peu la vie reprit dans les camps et les abris provisoires installés aux abords de la ville détruite.

UN NOUVEL HOPITAL

Le Croissant-Rouge marocain et les autorités gouvernementales, songeant à l'avenir, demandèrent à la Croix-Rouge internationale de participer à la reconstruction d'Agadir. La Ligue s'engagea à solliciter l'appui de ses membres en vue d'assurer, notamment, la construction d'un **nouvel hôpital** appelé à remplacer l'ancien établissement de la ville qui avait été complètement détruit lors du tremblement de terre; ce nouvel hôpital devra rester, dans la nouvelle Agadir, comme un mémorial de la coopération Croix-Rouge sur le plan international.

Une cinquantaine de Sociétés de la Croix-Rouge, dont la **Croix-Rouge suisse** acceptèrent de participer au financement de cette entreprise et leurs contributions globales couvriront le $60\,\%$ des frais engagés.

A la suite de la catastrophe, la Croix-Rouge suisse avait recuelli une somme de Fr. 1 400 000.— environ. Elle réserva tout d'abord un montant de quelque francs 250 000.— à la fourniture de **secours d'urgence** et envoya sur les lieux du personnel infirmier, des médicaments, du matériel de pansement, des couvertures et des vêtements chauds.

Elle accepta en outre de participer aussi à la reconstruction du nouvel hôpital consacrant à cet effet un montant de un demi million de francs. Dans le courant de l'année dernière, la Croix-Rouge suisse a par ailleurs adressé à cet établissement une importante quantité de **linge de malades**, représentant un don de plus de Fr. 50 000.—.

AUTRE PROJET: LA CONSTRUCTION D'UNE CITÉ SUISSE

La Croix-Rouge suisse disposait donc encore d'une somme de Fr. 600 000.- qui lui avait été confiée à l'intention des sinistrés d'Agadir. De son côté, la Chaîne du Bonheur avait recueilli un million de francs et deux journaux lausannois, la Feuille d'Avis et la Tribune de Lausanne organisèrent une collecte qui leur rapporta une centaine de milliers de francs. Des pourparlers s'engagèrent et, désireuses de consacrer les fonds disponibles à la réalisation d'une œuvre durable, la Société suisse de radiodiffusion et télévision, la Croix-Rouge suisse, la Société de la Feuille d'Avis de Lausanne et les Imprimeries réunies S.A. de Lausanne, groupant leurs efforts, instituèrent une Fondation « dans le but de créer et de pourvoir à l'entretien à Agadir d'une Cité suisse et d'encourager la formation professionnelle d'adolescents par l'octroi de bourses et par un enseignement donné sur place ».

Ce projet consistait à construire un quartier groupant une soixantaine de maisons familiales, six magasins et une Maison des Jeunes comportant également des ateliers. Les maisons ne seront pas mises gratuitement à disposition, mais louées et le produit des locations permettra de couvrir les frais d'entretien de la Cité et d'octroyer des bourses d'études à des jeunes Marocains en voie de formation professionnelle.

Pour diverses raisons — d'urbanisme notamment —, le projet n'a pu encore être réalisé. Mais les plans sont maintenant définitivement au point et à moins que ne survienne un contre-temps majeur, la Cité suisse d'Agadir pourra être inaugurée dans un avenir plus trop lointain.

D'aucuns s'étonneront peut-être que cette Cité suisse n'existe encore que sur les plans quatre ans après la catastrophe. Sa réalisation toutefois, répond aujour-d'hui encore à une nécessité incontestable étant donné que, dans leur ensemble, les travaux de reconstruction de la ville d'Agadir ne progressent que très lentement.

Vue partielle des logements du personnel du nouvel hôpital d'Agadir réalisé avec le concours des Sociétés nationales de la Croix-Rouge

Ce vaste complexe plusieurs comporte bâtiments corps de actuellement terminés ou en voie d'achèvement, soit dix pavillons de malades, école d'infirmières, les logements du personnel et toutes les unités de traitements médicaux et chirurgicaux nécessaires à la bonne marche d'un hôpital moderne

